

Règlement intérieur Paintball et Lanceball

OBJECTIFS ET ÉTATS D'ESPRIT

Nous souhaitons pratiquer un loisir bon enfant entre amis et surtout, entre adultes responsables : chacun veillera à garantir un comportement mature vis-à-vis des autres joueurs. Notre philosophie est de ne pas donner de règles strictes : à chacun d'évaluer avec sagesse les conséquences de chacun de ses actes. La sanction pour tout comportement dangereux est une exclusion définitive. Les scénarios sont issus de l'imaginaire. L'amusement est l'unique objectif de ce loisir. L'âge minimum est de 13 ans (Une autorisation parentale est exigée signée des parents ou tuteurs pour les – de 18 ans.)

ACCÈS AU TERRAIN

- Toute personne ayant une blessure voyante (plâtre, écharpe, minerve...) ne sera pas autorisée à pratiquer ces activités.
 - Seul le matériel fourni par STEF'ADVENTURE est accepté
 - Il sera demandé à chaque client (groupe ou individuel) de lire et d'accepter ce **RÈGLEMENT INTÉRIEUR** avant de débiter la partie.
 - STEF'ADVENTURE se réserve le droit de demander à ses clients de présenter leur carte d'identité.
 - Chaque joueur déclare être en bonne condition morale et physique pour pratiquer le paintball.
 - Une autorisation parentale est exigée (signée des parents ou tuteurs) pour les – de 18 ans.
 - Chaque joueur devra prévoir une tenue adaptée à la pratique du paintball : chaussures adéquates pour se déplacer sportivement (chaussures de marche ou basket), vêtements adaptés, etc.
 - Les joueurs s'engagent à respecter l'état de propreté du terrain et des zones de repos, et devront mettre leurs déchets dans la poubelle prévue à cet effet.
 - Les joueurs s'engagent à respecter les autres en ne proférant aucune agression verbale ou physique.
 - Les joueurs s'engagent à respecter le matériel mis à disposition. Le matériel doit être rendu en état. Toute pièce endommagée, autre qu'usure normale ou perdue sera facturée.
 - Bien que la peinture des billes soit lavable à l'eau, STEF'ADVENTURE ne serait être tenu responsable de la dégradation ou salissure des vêtements des joueurs ou spectateurs durant la prestation.
 - Les personnes ne pratiquant pas l'activité sont priées de ne pas gêner le déroulement de celle-ci et de rester derrière les filets de protection (sans le toucher : entre 1 et 5 mètres de distance)
 - Il est formellement interdit au public et aux joueurs de soulever les filets de protection en cours de partie.
 - STEF'ADVENTURE décline toute responsabilité pour vos affaires personnelles déposées sur le site, et sur les aires de parking ou à proximité dans les véhicules.
 - La consommation excessive d'alcool n'est pas acceptée avant de jouer. Le taux d'alcool maximum accepté est identique à celui en vigueur pour le code de la route (0.5g/l).
 - Les très jeunes spectateurs doivent rester, bien sûr, sous la surveillance de leurs parents. Ceux-ci devront veiller à ce qu'ils ne ramassent, ni n'ingèrent de billes de peinture.
 - Il est interdit de monter ou d'escalader les endroits balisés.
- STEF'ADVENTURE décline toute responsabilité du non-respect des règles de sécurité.

INFRACTIONS DE JEU

Il est interdit de tirer volontairement sur les lampes ou tout autre objet fragile.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACTIVITÉS PAINTBALL

- Il est interdit de tirer à bout portant ou en dessous des distances réglementaires de 7 mètres.
- Il est interdit de tirer à nouveau intentionnellement sur un joueur « touché à terre ».
- Il est interdit de tirer en présence de marcheurs, civils (en cas de marcheur, crier

« **Halte au jeu** » immédiatement et lever la main).

SÉCURITÉ

- Toutes les personnes s'engagent à respecter les **Consignes de Sécurité** affichées à l'entrée de la zone de jeu et données par le personnel pendant le briefing de départ. Ceci pendant toute la durée de l'activité.
 - Toute dégradation volontaire de matériel ou d'infrastructure donnera lieu à un paiement immédiat ou à défaut à des poursuites judiciaires.
 - STEF'ADVENTURE dégage toute responsabilité en cas de blessures dues au non-respect des règles de sécurité.

En particulier :

- Port du casque et masque obligatoire sur la zone de jeu.
- Interdiction de tirer sur une personne à moins de 7 mètres.
- Mettre le bouchon du canon avant de quitter la zone de jeu et en cas d'arrêt de jeu.
- Ne jamais tirer au-dessus des filets.
- STEF'ADVENTURE décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité.
- STEF'ADVENTURE se réserve le droit de porter plainte suite au non-respect des consignes de sécurité ayant entraîné un dommage
- Les joueurs sont sous les ordres de l'arbitre et doivent respecter les consignes de celui-ci sous peine d'expulsion du terrain.
- Seules les billes de STEF'ADVENTURE peuvent être utilisées sur le terrain.
- **Aucune bille au sol ne doit être ramassée et réutilisée.**
- Interdiction de soulever les filets en cours de partie.
- Interdiction au public non pratiquant de pénétrer sur les zones de jeux.
- Protection du visage : Le port du masque est obligatoire sur le terrain de jeu, même si le joueur est éliminé. Si vous devez enlever votre masque suite à un problème extrêmement urgent et qu'il n'est pas possible de rejoindre la zone de sécurité, signalez-le bien fort, couché vous **ET ENSUITE SEULEMENT** enlevez vos protections. Si pour quelque raison qu'il soit vous devez sortir du terrain, vous devez alors lever le bras afin d'annoncer votre retrait du jeu. Il en sera de même pour revenir dans l'espace après vérification du port du matériel par un opérateur.

- **Interdictions absolues:**

Il est interdit d'apporter les objets suivants durant les rencontres de paintball : toutes sortes d'armes (couteau ...)

SANCTIONS

STEF'ADVENTURE se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité, les indications des arbitres et le présent règlement dans sa globalité. Elle ne pourra prétendre à aucun type de remboursement quel qu'il soit.

RESPONSABILITÉS

Toute personne qui viendrait à se blesser en enfreignant les principes de sécurité ne pourrait tenir STEF'ADVENTURE pour responsable.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'accès aux prestations de paintball de STEF'ADVENTURE entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur.

J'ai bien compris les risques et le règlement ci-dessus

Date et Signature Lu et approuvé

Signature des parents Lu et approuvé